

Complexe Place Jacques-Cartier
320 rue St-Joseph est, bureau 400
Québec (Québec) G1K 9J2
Tél.: 418.951.2778
Fax: 418.648.5086

Québec, le 15 mai 2007

Dominic Cliche
Gestionnaire de commission
Agence canadienne d'évaluation environnementale
160 Elgin, 22^e étage, Ottawa, Ontario K1A 0H3

**Objet : Projet Rabaska - Question relative aux revendications territoriales
autochtones.**

Monsieur,

La présente fait suite à notre lettre réponse du 27 décembre 2006 concernant l'objet cité en titre.

Suite au dépôt par la Première Nation des Malécite de Viger en date du 21 décembre 2006 d'une revendication globale nous nous devons de modifier la réponse faite en date du 27 décembre 2006.

En effet, suite au dépôt de cette revendication il appert que le secteur visé par la projet Rabaska, soit à l'est de la Pointe de Lévis, à la limite de la municipalité de Beaumont, province de Québec soit situé à l'intérieur du territoire revendiqué par cette Première nation.

En espérant que ces informations sauront vous être utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes sentiments les meilleurs,

Michel Sioui
Négociateur Principal
Négociation et mise en oeuvre des ententes

CC : Monsieur Christian Rouleau